

## APPEL A COTISATION ANNEE 2016

Pilotes Pyrénéens  
de Montagne



L'année qui se termine, nous aura permis de pratiquer notre activité favorite, même si parfois la météo ne fut pas au rendez-vous, nous obligeant à reporter certains de nos rassemblements. La saison hivernale nous a permis de profiter des joies de la neige sur la plupart de nos altisurfaces. Le groupe de bénévoles très restreint il est vrai, a poursuivi le travail d'entretien et de fauchage de nos pistes, sans quoi il ne serait pas possible de préserver les cellules de nos appareils. Remercions les infiniment car c'est un travail ingrat qui demande beaucoup de temps.

Le moteur de notre avion jaune, a dû subir une révision ce qui a amené le bureau à revoir son prix de revient, après une étude approfondie des comptes de la section « APPM Avion ».

Pour la première fois, deux stages de labellisation montagne pour des instructeurs ULM fréquentant le massif, ont été organisés au départ de LUCHON.

De nouvelles altisurfaces vont voir le jour. D'autres sur neige vont pouvoir être exploitées sur roues.

Bons vols à tous et à très bientôt sur nos belles Pyrénées.

Le président, Daniel SERRES

Afin de mieux vous connaître, vous voudrez bien remplir la fiche suivante. Merci !

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Tel : ..... E-mail : .....

Brevet en.....qualif site.....qualif montagne en.....  Roues  Neige  Instr.

Brevet ULM : ..... Appareil perso : .....

Aéro-club : ..... Avions montagne utilisés : .....

Heures de vol totales : ..... Montagne : Heures de vol .....

Montagne en 2015: Heures de vol.....Atterrissages 2015.....

1) **35 €** : membre **sympathisant APPM**  oui  non

2) **60 €** : membre **actif APPM + AFPM** (me permettant de recevoir le bulletin des Pilotes de Montagne et l'accès aux fiches de terrain)  oui  non

3) **150 €** : membre **APPM-Avion** ; actif APPM+AFPM+accès utilisation PA18  oui  non

(Si pas d'activité aérienne sur le PA18 dans l'année, possibilité de report à l'année suivante d'une partie de la cotisation 90€)

Le ..... Signature : .....

*Dans tous les cas, renvoyez ce formulaire accompagné du règlement (chèque à l'ordre : **APPM**) au **Secrétaire de l'APPM** à l'adresse ci-indiquée. Merci !*

Monsieur Alain BUTET  
Secrétaire de l'APPM  
36, rue de Bouconne  
31820 PIBRAC